



## Héritage pour neveu avec testament

Par **octogone**, le **10/06/2015** à **15:51**

Bonjour,

Ma Tante, décédée dernièrement, a rédigé un testament olographe dans lequel elle me lègue son appartement.

Elle est célibataire et a un frère et une sœur encore en vie.

Dois-je obtenir de ce frère et cette sœur l'autorisation écrite afin de vendre l'appartement afin de payer les droits de succession.

Merci pour votre réponse.

Meilleures salutations.

Par **domat**, le **10/06/2015** à **16:01**

bjr,

vous êtes légataire particulier, vous devez demander la délivrance du bien aux héritiers (le frère et la sœur).

vous pouvez consulter ce lien:

<http://www.nicolasblanchy.fr/successions-testamentaires-les-formalites-de-delivrance-ou-d-envoi-en-possession/>

cdt